

Travailleur social/travailleuse sociale ou agent/agente de service social

DIRECTION DES AFFAIRES ÉTUDIANTES



- ▶ **Classe emploi** : Personnel professionnel
- ▶ **Statut** : Remplacement à temps complet pour une durée indéterminée ou jusqu'au retour du titulaire
- ▶ **Salaire annuel** : Entre 56 670\$ et 100 410\$
- ▶ **Horaire** : 35 heures par semaine, du lundi au vendredi
- ▶ **Entrée en fonction** : Dès que possible

Faites briller votre savoir-faire dans un cégep de proximité en pleine effervescence!

- ▶ 3 campus et autres centres intégrés, ensemble vers une mission éducative;
- ▶ Travail d'équipe et projets variés pour s'impliquer;
- ▶ Activités sportives et sociales variées pour apprendre à connaître la communauté;
- ▶ Campus principal avec salle d'entraînement, cafétéria, café et bibliothèque.

NATURE DU TRAVAIL

Sous l'autorité de la Direction des affaires étudiantes, le travailleur social ou l'agent de service social a pour fonctions principales la prévention, le dépistage, la référence et l'intervention auprès des étudiant(e)s qui vivent ou qui sont susceptibles de vivre des difficultés affectives, sociales, scolaires ou familiales. Le travailleur social ou l'agent de service social, au moyen d'approches individuelles ou de groupes, met en place des activités visant à ce que l'étudiant(e) actualise au maximum son potentiel surtout dans ses dimensions personnelles, familiales et sociales.

Plus spécifiquement, cette personne doit :

- ▶ Recevoir et analyser les demandes d'aide qui lui sont soumises, et plus particulièrement celles qui traitent de l'anxiété, de la dépression et de problématiques plus ponctuelles;
- ▶ Accueillir les étudiant(e)s dans le cadre de notre service d'accueil psychosocial et procéder à l'analyse de la situation;
- ▶ Travailler en collaboration avec la responsable du volet VACS afin de mettre en place les interventions et les activités de sensibilisation en lien avec la politique visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel;
- ▶ Rechercher et appliquer les solutions appropriées et, dans certains cas, référer les étudiants à divers services de l'interne ou à des organismes spécialisés avec lesquels il collabore;
- ▶ Préparer et assurer la mise à jour des dossiers selon les normes propres à sa profession et les règles du Cégep;
- ▶ Conseiller et supporter les membres du personnel dans leurs interventions auprès des étudiant(e)s;
- ▶ Intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution;
- ▶ Participer à l'élaboration, à la promotion et à l'animation de programmes de dépistage, de sensibilisation et de prévention sur des sujets liés aux problématiques vécues, notamment la dépendance (cannabis, tabagisme, et autres formes d'addiction), les violences à caractère sexuel, l'anxiété, la dépression, la démotivation scolaire, le suicide et les enjeux reliés à la santé mentale. Une attention particulière sera apportée aux étudiant(e)s en résidence pour les accompagner dans le développement de leur autonomie.
- ▶ Accomplir, au besoin, toutes autres tâches prévues au plan de classification ou toutes autres tâches connexes à la fonction.



POSTE À COMBLER

Un défi inspirant à relever

SCOLARITÉ ET EXPÉRIENCE



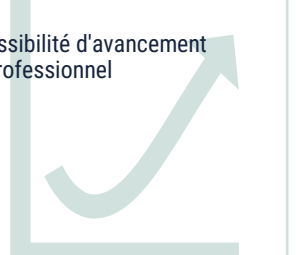

- ▶ Détenir un diplôme universitaire* de premier cycle dans un champ de spécialisation avec option appropriée, notamment en service social, psychologie, criminologie et sexologie.
- *Les équivalences de diplômes pour les études hors Québec reconnues par les instances compétentes sont admissibles.
- ▶ Avoir un minimum de trois années d'expérience à titre de professionnel(le) en service social au collégial, un atout.

Nota bene : Pour avoir le titre de Travailleur(euse) social, il faut être membre de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec. À défaut, le titre d'Agent(e) de service social est alors attribué.

AUTRES EXIGENCES

- ▶ Avoir une bonne connaissance des stratégies d'intervention auprès d'une clientèle rencontrant des difficultés de nature psychosociale;
- ▶ Démontrer de l'autonomie, de l'initiative, une capacité à travailler en équipe et une approche de résolution de problèmes dans ses relations avec ses collègues, ses supérieurs et les étudiant(e)s;
- ▶ Réussir un test portant sur la maîtrise de la langue française.

AVANTAGES SOCIAUX*

Finances et retraite	Santé et bien être	Développement	Temps et flexibilité
<p>Régime de retraite à prestation déterminée (RREGOP)</p> <p>Reconnaissance expérience pertinente et scolarité dans la détermination du salaire</p> <p>Partenariats commerciaux et avantages</p> 	<p>Programme d'aide aux employés et télémédecine</p> <p>Assurances collectives</p> <p>Clinique-école en soins infirmiers et en physiothérapie</p> 	<p>Programmes de formations et de perfectionnement</p> <p>Possibilité d'avancement professionnel</p> 	<p>4 semaines de vacances par année et possibilité horaire été</p> <p>7 jours de maladies monnayables après la 1ère année</p> <p>13 jours fériés payés</p> <p>Conciliation travail-famille et possibilité de télétravail selon la direction en vigueur</p> 

*sous réserve des règles d'adhésion

COMMENT POSTULER?

Déposez votre candidature dans la section **TRAVAILLER AU CÉGEP** de notre site web du 14 avril 2026 au 14 mai 2026 :

<https://www.cegepvalleyfield.ca/travailler-au-cegep/?Type=Poste+sp%C3%A9cifique+affich%C3%A9&Concours=P-001-01#postuler>

Notre équipe de la dotation évaluera les candidatures périodiquement.

Conséquemment, l'affichage pourrait être retiré avant terme.

Le Cégep de Valleyfield souscrit à un programme d'accès à l'égalité et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les personnes autochtones et les personnes en situation de handicap à présenter leur candidature. Au besoin, des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes en situation de handicap en fonction de leurs besoins. **Seules les personnes retenues par le comité de sélection seront contactées.**

SUIVEZ-NOUS!

cegepvalleyfield.ca |  |  |  | 

